

plus+plus

## ZOOM SUR VOS ACTIONS, PROJETS & IDÉES

### NATURE-CULTURE & LIEN SOCIAL

#### Association Duranne Animation Animation du quartier Aix-La Duranne

Partenaires : Association EVANA, Rotary d'Aix en Provence.

Pour créer du lien social et faire découvrir aux habitants le patrimoine naturel et culturel qui les entourent, Duranne Animation a organisé, le 17 avril 2011, une randonnée-découverte dans la forêt de l'Arbois.

Au programme : balade, visite guidée des bunkers, animation botanique (forêt, plantes médicinales), pique-nique... Au final ce sont près de 200 personnes qui se sont rencontrées.

INFO+ [www.duranne-animation.org](http://www.duranne-animation.org)



### QUAND L'ART SUBLIME LA NATURE ET LE PAYSAGE

#### Association l'Arteum Musée d'Art contemporain de Châteauneuf-le-Rouge

L'association propose jusqu'au 18 septembre 2011 une exposition où l'Art se mêle à la nature et joue avec le paysage. Dans le labyrinthe végétal du parc du château, les artistes offrent une prise de conscience à l'environnement qui nous entoure. Certains le subliment (jeu de perspectives, d'échelle, de structure...) et d'autres révèlent des problématiques du moment (condition animale...).

Cette exposition constitue un bel exemple d'engagement du monde culturel et artistique dans la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

INFO+ [www.chateauneuf-le-rouge.fr](http://www.chateauneuf-le-rouge.fr)



### LA DEUXIÈME VIE DES DÉCHETS

#### Association Recyclaix

Tri et revalorisation de déchets (ressourcerie), sensibilisation.

Partenaires: Venelles, Recylum, Screlec, WWF...

Recyclaix est une petite association venelloise dynamique, engagée dans la problématique des déchets. Elle organise des collectes à la demande de certaines catégories de déchets (ampoules, matériel informatique, piles...), trop souvent jetés dans les déchets ménagers. L'objectif de cette collecte est de leur donner une seconde vie par une valorisation en filière spécifique et la mise en place d'une ressourcerie.

Par ailleurs les bénévoles mènent des actions de sensibilisation auprès des jeunes et des adultes (stage-environnement, nettoyage de rives, stand sur les marchés...).

INFO+ [www.recyclaix.com](http://www.recyclaix.com)



## Contacts



### Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix

Domaine du Grand Saint-Jean  
4855 chemin du Grand Saint-Jean  
13540 Puyricard

#### Jonathan BOYER

04 42 28 25 10

[associations-dev-durable@orange.fr](mailto:associations-dev-durable@orange.fr)

### Pays d'Aix Associations Maison de la vie associative

Lou Ligourès

Place Romée de Villeneuve  
13 090 Aix-en-Provence

#### Jean-Dominique GIACOMETTI

04 42 17 97 00

[direction@paysdaixassociations.org](mailto:direction@paysdaixassociations.org)



### Communauté du Pays d'Aix

Service Ecologie Urbaine

04 42 91 49 56

[ecologie-urbaine@agglo-paysdaix.fr](mailto:ecologie-urbaine@agglo-paysdaix.fr)



Partenaires de l'action  
Communauté du Pays d'Aix  
Conseil Régional PACA  
CIPIE du Pays d'Aix  
Pays d'Aix Associations

Rédaction, conception & réalisation  
CIPIE du Pays d'Aix  
Impression  
Pays d'Aix Association & partenaires



Respectez l'environnement! Ne me jetez pas, je suis recyclable!

De vous



A nous

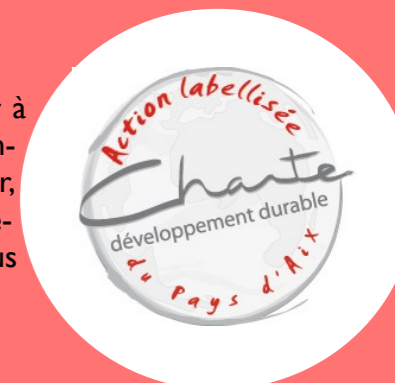
## LA CHARTE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PAYS D'AIX ...

... APPELLE À PARTICIPER

Les articles 1 et 2 de la Charte nationale de l'Environnement rappellent que « Chacun a le **droit** de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » et que « toute personne a le **devoir** de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement ».

La Charte vers un développement durable en Pays d'Aix a été adoptée en décembre 2010 pour une durée de 5 ans. Elle a été élaborée durant plus d'une année en concertation avec les acteurs du territoire : la Communauté du Pays d'Aix, les communes, les services de l'Etat, les associations, les syndicats mixtes, les professionnels...

Nous **pouvons** et **devons** tous agir à notre niveau, pour réduire notre impact sur l'environnement et assurer, pour les générations futures, un développement de notre territoire le plus durable possible.



C'est pourquoi un appel à participation est lancé : Pays d'Aix Associations et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix, avec le soutien de la Communauté du Pays d'Aix, se mobilisent pour inviter toutes les associations du Pays d'Aix à s'engager, avec leurs adhérents, dans une démarche de développement durable.

L'objectif : les aider à réaliser leurs projets, à développer et pérenniser leurs actions en faveur de l'environnement.

CIPIE du Pays d'Aix & Pays d'Aix Associations

# Une Charte

Vers un développement durable  
en Pays d'Aix

Les chartes sont d'importants outils de mobilisation et de dynamisation des territoires pour le développement durable.

La nouvelle Charte du Pays d'Aix, signée par les 34 communes de la Communauté du Pays d'Aix, ne déroge pas à cette règle.

Au-delà des objectifs du plan d'actions sur 5 ans, elle aborde désormais toutes les composantes du développement durable : l'environnement, l'économie et le social.

Ainsi, elle est définie par :

- des principes de développement du territoire,
- des objectifs évaluable à l'issue des 5 ans,
- un plan de 100 actions à réaliser,
- la nécessaire implication de tous dans le développement durable

La charte a été construite par l'ensemble des acteurs du territoire. Il est important que l'action collective (associations, collectivités, professionnels...) qui a nourri son élaboration, se poursuive dans le temps. C'est une des raisons pour lesquelles les associations toutes confondues ont leur place dans la mise en œuvre de la charte. Elles ont un rôle important à jouer pour dynamiser le Pays d'Aix.

## des objectifs & actions

### ASSOCIATION & DEVELOPPEMENT DURABLE, MODE D'EMPLOI

Les associations, au même titre que les pouvoirs publics ou les entreprises, doivent s'impliquer ou continuer de s'engager dans des démarches de développement durable avec leurs adhérents. Au sein de leur structure, comme dans la réalisation de leurs actions.

#### Que faire?

Il n'y a pas d'actions anodines en faveur du développement durable : quel que soit le niveau (projet d'amélioration interne, projet de quartier, projet de territoire...) ou le domaine (social, économique ou environnemental), chaque geste compte et contribue à la préservation de notre planète.

#### Astuces & aides

Pour commencer, faites le point sur votre association à l'aide du questionnaire « **Responsabilité Sociétale Territoriale des Associations** », réalisé par Pays d'Aix Associations\*. Ce questionnaire vous permettra d'évaluer l'intégration du développement durable au sein de votre structure.

Ensuite, vous pouvez mettre en place un certain nombre d'actions faciles à réaliser : tri sélectif, consommation raisonnable de l'eau et de l'électricité...

Il existe de nombreux guides thématiques sur ces **éco-gestes** (notamment disponibles sur internet), ainsi que des formations dont vous pouvez bénéficier (CPIE/Pays d'Aix Associations).

\*pour le télécharger, RDV sur [www.paysdaixassociations.org](http://www.paysdaixassociations.org)



VOUS ASSISTER DANS VOS RÉALISATIONS

## des outils

Le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix**, a pour objet de coordonner, d'aider et de promouvoir toutes les activités liées à la protection de l'environnement, à l'amélioration de la qualité de la vie et au développement durable sur le territoire du Pays d'Aix.

Il propose ainsi aux associations (nature, culture, sports, sociale...) des missions de coordination, d'assistance et de conseil au montage, au suivi et à la réalisation de projets qui répondent aux objectifs du développement durable.

Le CPIE organise également des actions de formation et de sensibilisation (éco-gestes, énergies, compostage...), des visites thématiques ou des conférences à destination des associations et du grand public.

INFO+

[www.cpie-paysdaix.com](http://www.cpie-paysdaix.com)

## RÉALISER VOS PROJETS

L'action de **concertation associative** menée par le CPIE du Pays d'Aix durant l'élaboration de la Charte, a permis de créer des passerelles entre le monde associatif et la CPA. Aujourd'hui, cet appui aux associations prend toute sa dimension.

La mise en place de cette nouvelle charte constitue une opportunité pour les associations souhaitant s'investir et innover pour le développement durable du Pays d'Aix.

En effet, sur sélection, la CPA pourra ainsi chaque année aider au financement de projets qui répondent aux objectifs de la Charte.

Le CPIE peut apporter conseil et aide technique aux associations souhaitant s'inscrire dans ce dispositif.

## des moyens

Interlocuteurs privilégiés de la Communauté du Pays d'Aix, le CPIE et Pays d'Aix Associations sont là pour vous accompagner dans vos démarches et projets de développement durable : soutien logistique, conseil, formation, concertation et médiation.

La mise en commun de leurs compétences, réseaux et outils, constitue un important dispositif de soutien mis au service des associations du Pays d'Aix.

### ACCOMPAGNER VOTRE ASSOCIATION

Maison de la Vie Associative du Pays d'Aix, **Pays d'Aix Associations**, (PAA) qui compte plus de 720 associations adhérentes, a pour objet de soutenir et promouvoir la vie associative dans le Pays d'Aix.

Il organise tout au long de l'année des rendez-vous conseils et des formations (juridique, comptabilité, emploi, gestion de projets...), pour accompagner et guider l'association dans la réussite de ses actions.

PAA sensibilise par ailleurs l'ensemble des associations sur la nécessité d'intégrer le développement durable de plus en plus pris en compte, voire exigé, par les financeurs.

Voir aussi encart « Association & développement durable, mode d'emploi ».

INFO+

[www.paysdaixassociations.org](http://www.paysdaixassociations.org)

### CONTACT

**Vous êtes une association et souhaitez agir pour le développement durable en Pays d'Aix**

**Une idée de projet? Où commencer? Besoin de soutien technique, méthodologique, financier?**

Contactez-nous  
[associations-dev-durable@orange.fr](mailto:associations-dev-durable@orange.fr)  
04 42 28 25 10